

TOUCHE PAS À MON IP !

mars 2024

Les négociations de l'accord IP 2024-2027 ont commencé chez BPACA. Intégrer une partie de l'IP dans nos salaires, la fausse bonne idée en cette période d'inflation !



POURQUOI ?

- **Parce que la direction refuse de participer aux charges d'intégration**, toutes les simulations montrent une baisse de la rémunération globale après opération.
- **Parce que l'augmentation des salaires BPACA ne doit pas se faire au détriment de l'enveloppe IP.**
- **Parce que la durée de l'accord est de 3 ans** et que les perspectives de nos résultats sur cette période restent très favorables.

Quels impacts sur vos aides sociales (Prime d'activité...), sur le montant de votre retraite et sur votre fiscalité ?

L'enveloppe IP et les dispositifs PEE PERCOL offrent à chacun des choix :

- Percevoir ses fonds pour un complément de revenus direct et/ ou pour un placement abondé jusqu'à 1500€ par l'entreprise, et ainsi bénéficier d'une marge de manœuvre pour maîtriser sa fiscalité.
- Se constituer librement un complément de retraite et ses aides sociales par capitalisation, avec des dispositions avantageuses sur le PERCOL. Capital qui sera récupérable en cas d'accident de la vie par soi-même ou les héritiers.

Pour ces raisons la CFTC est défavorable à l'intégration d'une part de l'IP dans le salaire mais souhaite négocier pour :

- Revoir la formule de calcul de la participation. Nous demandons un pourcentage du résultat net, ambitieux, afin d'avoir une formule simple et juste qui offrira une meilleure stabilité de la participation en corrélation avec nos résultats.
- Améliorer l'abondement en diminuant les tranches de fonds à placer pour l'obtenir plus facilement, l'augmenter pour sécuriser notre variable et avoir un abondement supplémentaire sur le PERCOL pour inciter chacun à y placer des sommes dans l'optique de préparer sa retraite.
- Ajuster le calcul actuel de l'intéressement pour éviter d'éventuels plafonnements dans l'avenir.

PARCE QUE POUR ACTER UNE TELLE DÉCISION IL EST IMPORTANT DE VOUS INTERROGER, UN SONDAGE EST EN COURS. IL EST IMPORTANT DE VOUS EXPRIMER !

VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX CFTC

✉ cftcbpaca@hotmail.fr

🌐 www.cftc-bp.fr

📱 [cftc l'app](#)

Charlotte BARNY

06 50 01 41 63



Sacha BIASSE

06 08 52 99 07



Nelly CHASTENET

07 81 41 44 78



David POUYADOUX

06 11 82 91 86

